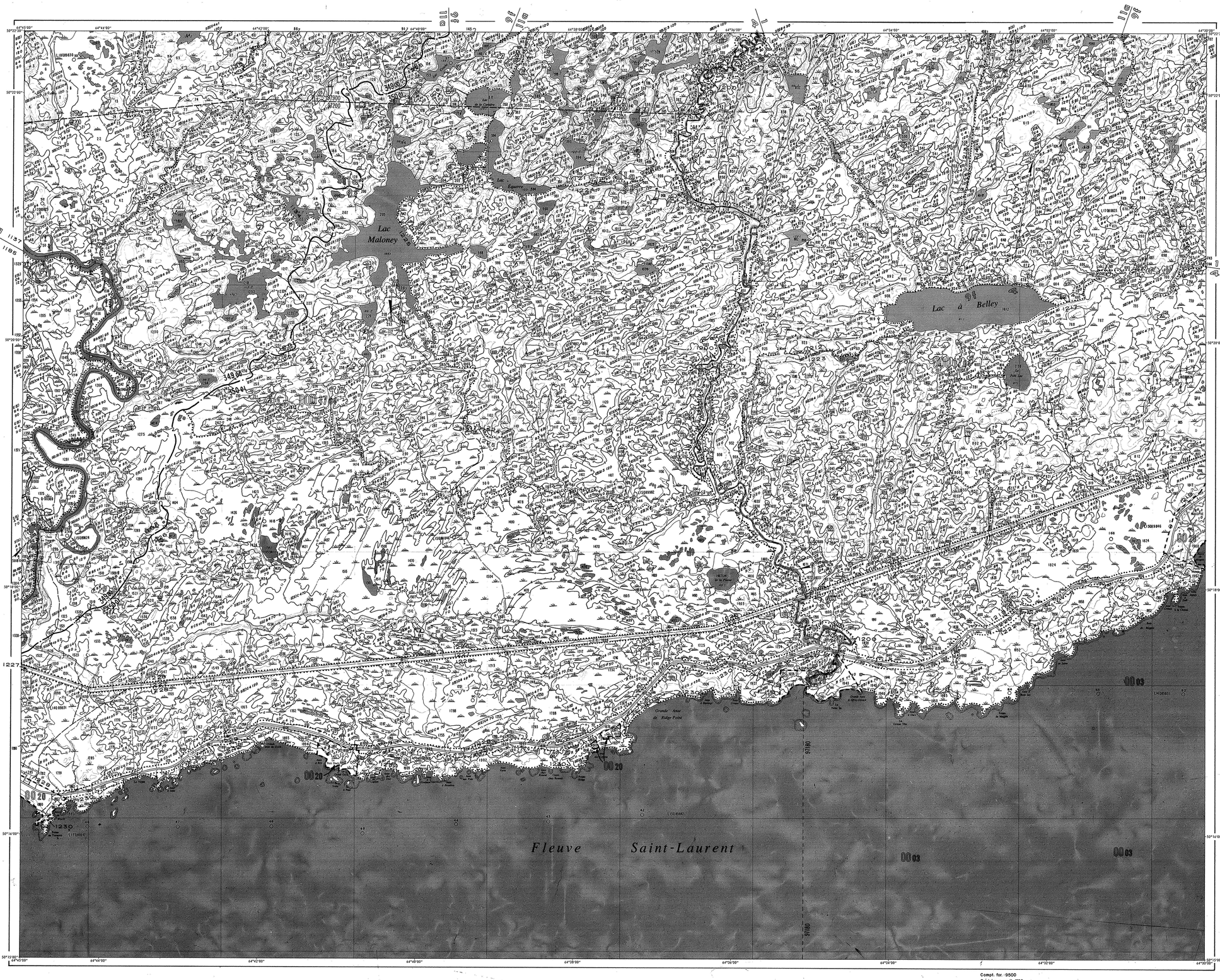

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètre 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal

Autoroute, route principale
Route secondaire, pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement, droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, élevée
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir à eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées	ctr
Coupe avec protection de la régénération	ctrr
Coupe avec réserves de semenciers	crs
Coupe progressive d'ensemencement	cpe
Coupe par bandes	cpb
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir	dld
Coupe de protection	cp
Drainage partiel (drège ou à plat)	brp
Drainage total	drt
Plantation en régénération	ptr
Plantation de boutures	pb
Ensemencement	ens
Éclaircie commerciale	ec
Récolte dans les îlières boisées (désirée libre)	ecl

N.B. Ces interventions s'ajoutent aux perturbations et aux origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)
Résineux
— — 1 sapin et/ou épinette blanche — R (S1)
— — 2 pin blanc et/ou épinette rouge — R (PB)
— — 3 pin blanc et/ou pin rouge — R (PR)
— — 4 pin rouge — R (PR)
— — 5 pin gris — R (PG)
— — 6 thuya (cèdre) — R (C)
— — 7 mélèze — R (MX)
— — (plantation) — R P
Pessière
— — 1 épinette noire et/ou thuya rouge occupant plus de 75% de la pce résineuse — S (E)
— — 2 thuya (cèdre) — S (C)
— — 3 mélèze — S (MX)
— — 4 peuplier — S (PE)
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge — S (PB)
— — 6 pin rouge — S (PR)
— — 7 pin gris — S (PG)
— — (plantation d'épinette blanche) — E.P.S
— — (plantation d'épinette de Norvège) — E.P.S
— — (plantation d'épinette noire) — E.P.S
— — (plantation d'épinette rouge) — E.P.S
Sapinière
— — 1 sapin et/ou thuya blanc occupant plus de 75% de la pce résineuse — S (S1)
— — 2 thuya (cèdre) — S (C)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge — S (E)
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge — S (PB)
— — 5 pin rouge — S (PR)
— — 6 pin gris — S (PG)
— — 7 peuplier — S (PE)
— — (plantation de sapin baumier) — SAB p
Pinède à pin blanc
— — — avec pin rouge — Pb (PR)
— — — — et/ou sapin et/ou épinette blanche — Pb (PR)
— — — — et/ou sapin et/ou épinette rouge — Pb (PR)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge — Pb (E)
— — — avec mélèze — Pb (MX)
— — — avec peuplier — Pb (PE)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche — Pb (S1)
— — (plantation) — Pb p
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la partie résineuse) — Pr (PR)
— — — avec thuya (cèdre) — Pr (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge — Pr (E)
— — — avec mélèze — Pr (MX)
— — — avec pin blanc — Pr (PB)
— — — avec pruche — Pr (PU)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche — Pr (S1)
— — — (plantation) — Pr p
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la partie résineuse) — Pg (PG)
— — — avec thuya (cèdre) — Pg (C)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge — Pg (E)
— — — avec mélèze — Pg (MX)
— — — avec pin blanc — Pg (PB)
— — — avec pin rouge — Pg (PR)
— — — avec pruche — Pg (PU)
— — — avec sapin et/ou épinette blanche — Pg (S1)
— — — (plantation) — Pg p
Cédrière
— — 1 thuya occupe plus de 75% de la partie résineuse — C (C)
— — 2 épinette noire et/ou épinette rouge — C (E)
— — 3 mélèze — C (MX)
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge — C (PB)
— — 5 pin rouge — C (PR)
— — 6 pin gris — C (PG)
— — 7 pruche — C (PU)
— — 8 sapin et/ou épinette blanche — C (S1)
— — (plantation de thuya) — Thu p
Pruchière
— — 1 pruche occupe plus de 75% de la partie résineuse — Pu (PU)
— — 2 thuya (cèdre) — Pu (C)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge — Pu (E)
— — 4 mélèze — Pu (MX)
— — 5 pin blanc et/ou pin rouge — Pu (PB)
— — 6 pin rouge — Pu (PR)
— — 7 pin gris — Pu (PG)
— — 8 sapin et/ou épinette blanche — Pu (S1)
— — (plantation) — Pu p
Mélèzin
— — 1 le mélèze occupe plus de 75% de la partie résineuse — Mx (MX)
— — 2 thuya (cèdre) — Mx (C)
— — 3 épinette noire et/ou épinette rouge — Mx (E)
— — 4 pin blanc et/ou pin rouge — Mx (PB)
— — 5 pin rouge — Mx (PR)
— — 6 pin gris — Mx (PG)
— — 7 sapin et/ou épinette blanche — Mx (S1)
— — (plantation de mélèze européen) — Mx (E)
— — (plantation de mélèze japonais) — Mx (J)
— — (plantation de mélèze laricin) — Mx L

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)
Feuillu à essences tolérantes
— — — — avec pin blanc — F (PB)
— — — — avec pin rouge — F (PR)
— — — — avec épinette noire — F (E)
— — — — avec sapin — F (S1)
— — — — avec épinette noire ou rouge — F (E)
Bouleau à bouleaux blancs avec sapin — Bb (S1)
— — — — avec épinette noire ou rouge — Bb (E)
— — — — avec pin gris — Bb (PG)
— — — — avec pin blanc — Bb (PB)
— — — — avec pin rouge — Bb (PR)
— — — — avec épinette blanche — Bb (S1)
Bouleau à bouleaux jaunes avec résineux — B (R)
Feuillu d'essences tolérantes avec résineux — F (R)
— — — avec pin rouge — F (R-PR)
Peuplierais avec sapin — Pe (S1)
— — — avec pin gris — Pe (PG)
— — — avec pin blanc — Pe (PB)
— — — avec pin rouge — Pe (PR)
— — — avec épinette noire ou rouge — Pe (E)
— — — avec résineux — Pe (R)
Érablière rouge résineuse — Er (R)
Érablière résineuse — Er (R)
Mélangés et feuillus subarbrés — MFS
— — sur station humide — MFS (H)

FEUILLUS (groupements)
Feuillus
— — d'essences intolérantes — F
— — d'essences tolérantes — F
— — sur station humide — F
— — (plantation) — Fp
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris — Bp (P)
— — à bouleaux jaunes — Bp
Peuplierais — Pe
Érablière rouge — Er (R)
Érablières
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris — Er (B)
— — à bouleaux jaunes — Er (B)
— — à peupliers — Er (P)
— — à feuillus d'essences intolérantes — Er (F)
— — à feuillus d'essences tolérantes — Er (F)
Plantation d'érablière à sucre — Er p
— — de bouleaux jaunes — Pe (J)
— — de peuplier — Pe (P)
— — de peuplier hybride — Pe (PH)
— — de tilleul d'amérique — Pe (TA)

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec — sd
Dénudé et semi-dénudé humide — sh
Aulnaie — A

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transport d'énergie (emprise)
Terrain agricole — A
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle — cp
Coupe partielle en damier — cp
Coupe partielle par bande — cb
Coupe partielle plus épidémie légère — cp
Chablis partiel — chp
Épidémie légère — ep
Brûlé partiel — brp

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: 16.01% à 99%

ORIGINE

Coupe totale — o
Chablis total — ch
Chablis total — ch
Épidémie sévère — ep
Friche — fr
Plantation — p

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE		FORÊT ÉTAGÉE	
CLASSES	TIGES DE:	CLASSES	
10 (ans)	0-30 ans		70-30 (ans) 30-70 (ans)
30 "	31-50 "	30-30 "	30-50 "
50 "	51-70 "	30-50 "	50-80 "
70 "	71-80 "	50-50 "	50-80 "
80 "	81-90 "	50-80 "	50-80 "
90 "	91-100 "	80-80 "	80-100 "
100 "	101 et plus	80-100 "	100-150 "

FORÊT HÉGIONNE

JN (jaune indéjaunissant): Propd. dominance de fscl. tolérants; majorité des tiges entre C et 30 cms. autres peuplements: majorité des tiges entre C et 60 cms.
VN (vieux indéjaunissant): Propd. dominance de fscl. tolérants; majorité des tiges entre 30 et 60 cms. autres peuplements: majorité des tiges est plus de 60 cms.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	1	2 (0-5m)	3 (5-10m)	4 (10-15m)	5 (15-20m)	6 (20m+)
A	80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B	60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C	40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D	25%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	m
Forte	61 à 90 %	f
Abrupte	91 et plus	a
Inaccessible		i

N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. - GROUPE-CONSEIL ROCHE LTÉE
SIGNATURE: Serge Rabeth

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. DEL FOR.:
SIGNATURE:

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3-10 50m
— défoliation
— classe de pente
— classe d'âge
— perturbation
— classe de hauteur
— classe de densité
— sous group. d'essences
— groupement d'essences

R 0.01 et 69.01
— classe de pente
— classe d'âge
— groupe de l'origine
— origine
— classe de hauteur
— classe de densité
— type de couvert

Carte forestière:
Photographie aérienne: 1989
Année de publication: 1990
Année de révision:

Divisions territoriales en date du: 15/5/89
Déclinaison magnétique 25° ouest
Équidistance des courbes: 10 mètres

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative — 9
Unité de gestion — 25
Unité d'aménagement — -1
Unité de sondage — 21*
Mode de tenure ou de gestion — 0
Bloc d'aménagement — 00
Concessionnaire ou autres — 17 04*
Bassin hydrographique — 350 01*
Bassin primaire
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité — 97200*
Division de recensement
Municipalité
Cadastre
Parcelle — 1223*
Région écologique — 9f*
Municipalité régionale de comté — M.R.C. MINGANIE 910

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

22 I-11	22 I-10	22 I-9
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.
22 I-6	22 I-7	22 I-8
S.E.	S.O.	S.E.	S.O.
N.E.	N.O.	N.E.	N.O.

22 I/7 S.E.